



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

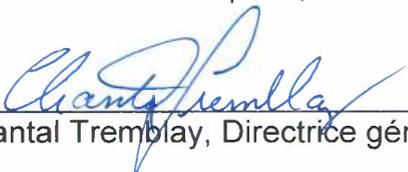
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de La Rédemption a adopté, lors de sa séance tenue le 15 octobre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

IL EST RÉSOLU QUE les séances débuteront à 19H00 au Centre municipal Viateur-Labonté située au 68 rue Soucy à La Rédemption :

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| - Lundi, 13 janvier | - Lundi, 4 août |
| - Lundi, 3 février | - Mardi, 2 septembre |
| - Lundi, 3 mars | - Lundi, 6 octobre |
| - Lundi, 7 avril | - Lundi, 10 novembre |
| - Lundi, 5 mai | - Lundi, 1 décembre |
| - Lundi, 2 juin | - Lundi 15 décembre (Budget) |
| - Lundi, 7 juillet | |

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à La Rédemption, ce 17 octobre 2024


Chantal Tremblay, Directrice générale et greffière-trésorière

=====
Certificat de publication (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 17^e jour d'octobre 2024 entre 15h00 et 19h00 en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

Site internet de la municipalité
Bureau municipal

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois d'octobre 2024.


Chantal Tremblay, Directrice générale et greffière-trésorière